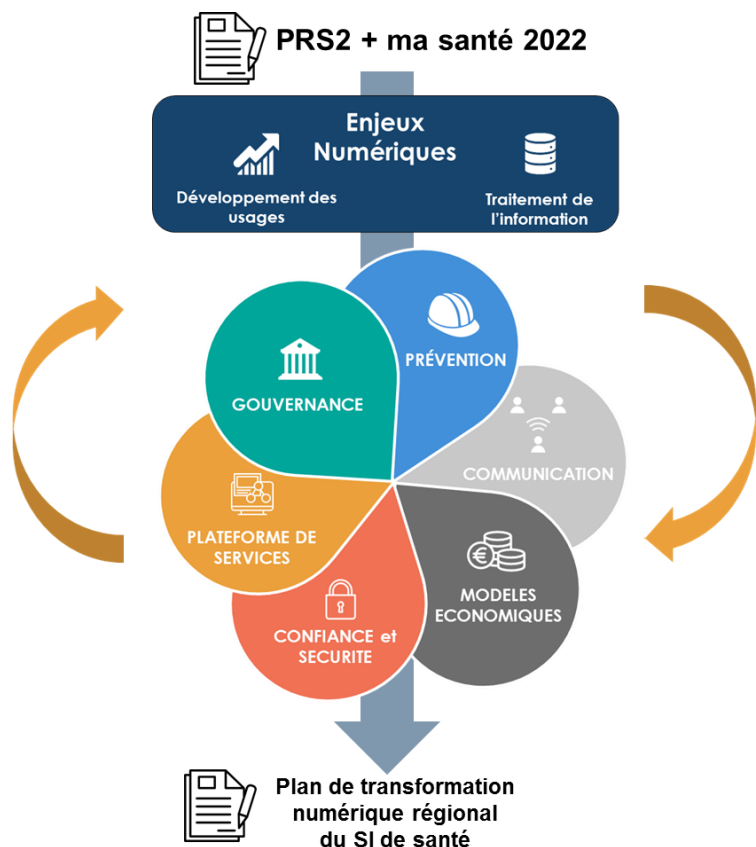


PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RÉGIONAL 2020-2024

Janvier 2020

PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA RÉGION IDF



Le plan de transformation numérique régional contribue aux cinq axes du projet régional de santé (PRS 2) :

- Promouvoir et améliorer **l'organisation en parcours** des prises en charge en santé sur les territoires
- Une réponse aux besoins **mieux ciblée**, plus pertinente et efficiente
- Permettre un **accès égal et précoce** à **l'innovation** en santé et aux produits de la recherche
- Permettre à **chaque francilien d'être acteur de sa santé** et des politiques de santé
- Inscrire la santé dans toutes les politiques

— Les 7 axes du plan de transformation numérique régional

- I. Décliner les **orientations nationales** en Ile de France
- II. Développer les **services numériques et l'innovation**
- III. Développer les **usages** aux mains des acteurs Professionnels de santé des territoires
- IV. Mettre en œuvre le traitement de la **Data**
- V. Mettre en œuvre la stratégie régionale en matière de **sécurité**
- VI. Mettre en œuvre une **nouvelle gouvernance régionale**
- VII. Affirmer les **missions de l'opérateur E-Santé Sesan**

I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Les Enjeux

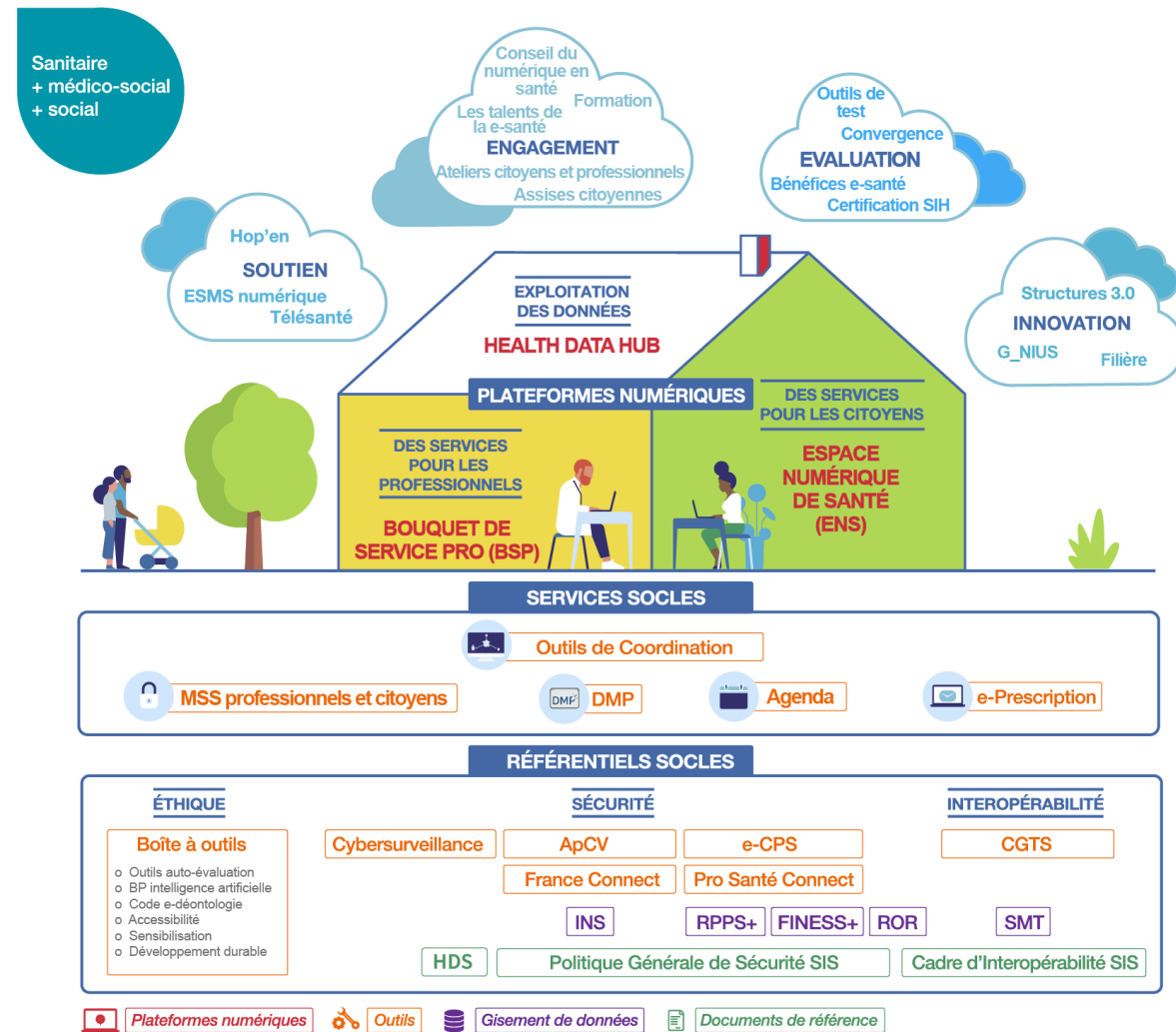
- Capitaliser sur les briques technologiques développées.
- Intégrer les normes et référentiels nationaux
- Intégrer l'ensemble de ces services dans un cadre d'urbanisation respectant les orientations nationales.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan de transformation numérique, l'objectif est de mettre en place les conditions permettant à **l'ensemble des professionnels de santé d'accéder depuis leurs outils métiers et en mobilité à la plateforme socle** tel que défini par la Délégation du Numérique en Santé (DNS) et ainsi bénéficier des services régionaux et nationaux.

I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Un plan de transformation régional en alignement avec les priorités nationales



I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Capitaliser sur les projets déjà lancés

- Plateforme **Terr-eSanté**
 - En cours de généralisation sur la région Ile-de-France, intégré avec les services socle nationaux et régionaux.
- Système d'imagerie régional **S-PRIM** :
 - Déployé dans 41 établissements produisant 2,5 millions d'examens par an.
- Outil Régional de Télémedecine **ORTIF** :
 - Déployé auprès de 180 adhérents, regroupant des solutions de téléexpertise, téléconsultation, téléradiologie (130 000 patients pris en charge en 2019).
- Répertoire Opérationnel des Ressources **ROR-IR**
 - Annuaire de l'offre de soins pour les professionnels, déployé sur près de 1000 établissements de la région).
- Centre Régional de Veille et d'Action sur les Urgences
 - Projet « **e-CERVEAU** », 85% des sites d'urgence d'Ile-de-France connectés au dispositif
- Solution **Via-Trajectoire** d'aide à l'orientation du patient
 - Plus d'1 million de connexions par an
- Réseau haut débit sécurisé **ROSeS** :
 - 250 liens déployés auprès de 40 adhérents.
- Serveur Régional d'Identité **SRI** :
 - Près de 3 millions d'identités enregistrées après 1 an ½ de fonctionnement.

I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Les principaux travaux en cours et à venir

- Mise en œuvre au sein de la région de l'**Identifiant National de Santé (INS)** que ce soit son déploiement en particulier au sein des établissements et son intégration au sein du serveur de rapprochement d'identité
- Evolution du **répertoire opérationnel des ressources (ROR)** et des personnes vers un référentiel national.
- Faciliter l'accès transparent à l'information contenue dans le **DMP**, en particulier les comptes-rendus, les résultats d'examens et le dossier de vaccination
- Faciliter l'accès transparent à la **E-prescription**, une première étape ayant été réalisée dans le cadre du projet PEM2D mené par l'Assurance Maladie
- Mettre en œuvre les **services nécessaires** au fonctionnement opérationnel **des CPTS et des dispositifs d'appui** en contexte et hors contexte Patient
- Accompagner la mise en œuvre de **l'Article 51** de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2018 qui vise à expérimenter de nouveaux modes de financement découlant d'organisations de soins innovantes
- Accompagner au déploiement de la **télémédecine et du télé-soin**, en collaboration avec l'Assurance maladie, ce qui nécessite l'intégration des outils de télésanté à la plateforme socle permettant de rendre transparent à l'utilisateur l'accès à ces outils de télésanté.
- Travailler sur **l'interopérabilité syntaxique et sémantique** en coordination avec les organismes nationaux DNS et ANS.

II. Développer les services numériques et l'innovation

Les Enjeux

- Développer des **services « individualisés »**, à **forte valeur** et orientés professionnels de santé au service des parcours des patients.
- Donner une place plus importante à **l'innovation**.
- Etre collectivement **plus agile** et **plus réactif** dans le cycle de déploiement des services et de développement des usages.
- **Détecter précocement**, identifier, évaluer et accompagner les cas d'usages ou projets à fort potentiel et initiés par des acteurs de territoires, jusqu'au lancement.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan de transformation numérique, l'objectif est garantir une **intégration forte de l'ensemble des acteurs** (hospitalier, médecine de ville, médico-social, dispositifs d'appui etc.) dans le développement des services ainsi que d'obtenir le lancement de **services venant des territoires** pour créer de la **valeur pour les acteurs** qui seront les utilisateurs.

II. Développer les services numériques et l'innovation

Les Travaux :

- **S'ouvrir aux initiatives des acteurs territoriaux** et du numérique en s'appuyant sur les comités de projet de territoire E-Parcours
- **Cartographier** des organisations terrain et d'identification des forces en présence, pour ne pas passer à côté d'initiatives intéressantes (CPTS, dispositifs d'appui, établissements, etc.), en particulier pour les dispositifs d'appui et les initiatives liées à la recherche.
- **Intégrer des méthodes agiles** dans le développement de services numériques pour être davantage tourné vers l'utilisateur final, l'usage, l'expérimentation.
- **Mettre en œuvre un mécanisme de gestion du cycle de vie** du produit avec une ré-interrogation régulière du portefeuille de services (ex. tous les 6 mois) pouvant déboucher sur un arrêt du service ou une prise en compte d'améliorations aux services existants .
- **Créer une politique de partenariats** avec des startups, même déjà matures, afin de leur permettre d'avoir accès à un marché potentiel de taille significative et permettre à l'ensemble de l'écosystème de se nourrir des expertises les plus avancées dans le domaine.
- **Mettre en œuvre une veille sur les initiatives régionales**, et / ou à l'international, de sessions de présentation et d'échange d'informations, pour faire émerger les idées et initiatives de demain, dans un souci d'acculturation et de montée en compétences.

III. Développer les usages aux mains des acteurs

Professionnels de santé des territoires

Les Enjeux

- Entrer dans une **logique d'amélioration continue** à l'aide d'utilisateurs finaux, voire d'arrêter les services qui ne trouvent pas leur marché Donner une place plus importante à l'innovation.
- Passer d'une culture de construction de produits à une **culture de développement des usages**.
- Se placer en priorité dans la **co-construction** et dans la **conduite du changement**.
- Assurer un contact avec le **public des usagers** lors de la conception des différents outils

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan, une **part significative des utilisateurs potentiels** doivent s'être emparés d'un service numérique (par territoire et par cible l'usage doit dépasser les 25%)

III. Développer les usages aux mains des acteurs

Professionnels de santé des territoires

Les Travaux

- **Identifier des professionnels ou des organisations** à même de devenir les plus grands utilisateurs, voire les meilleurs ambassadeurs d'un service, dans une logique de pilote.
- **Cibler des organisations pilotes** pour développer la culture de l'usage.
- Placer l'ARS et l'opérateur e-santé comme **structure d'appui des expérimentations** et initiatives de coordination les plus avancées pour mettre les services numériques en maillage avec leur organisation et faire ressortir les pilotes.
- Mettre en place un **canal de retours d'expérience** valorisant la parole des pilotes.
- Placer les fédérations, les URPS et les acteurs de territoires comme **animateur des communautés** et du **développement des usages**.
- Mettre en place une **structure de formation continue** sur la e-santé, sur les aspects techniques (ex : interopérabilité, réglementaires, ...) pour les acteurs internes et externes, avec des formations en présentiel, des modules de e-learning, et un système de certifications graduelles.

— III. Développer les usages aux mains des acteurs

Les usagers

Les Travaux

- **Un travail à mener avec les usagers sur les règles d'utilisation des données**
- Une pédagogie à mettre en place pour expliquer l'usage et les règles des outils nationaux et régionaux
- **Solliciter les associations, les représentants** de citoyens et du secteur social afin de comprendre comment mieux cibler et atteindre les personnes.
- **Cibler des organisations pilotes** pour développer la culture de l'usage par l'utilisateur.
- **Constituer un Comité utilisateur usager** autour des outils numériques régionaux
- Mettre en place un **canal de retours d'expérience** valorisant la parole des usagers.
- **Limiter la fracture numérique** : travaux avec des associations pour favoriser l'accès aux outils numériques régionaux (Projet avec Emmaus connect, par exemple)

IV. Mettre en œuvre le traitement de la Data

Les Enjeux

- **Placer l'ARS dans un rôle de tiers de confiance** et de garant de la transparence vis-à-vis des usagers des traitements réalisés
- **Exploiter les opportunités** pour la région des travaux menés par le CHU et des établissements ainsi que du Health Data Hub en tant que lauréate du premier appel à manifestation d'intérêt.
- **Valoriser rapidement** les données de santé et maximiser l'impact de leur utilisation.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan, construire une architecture et des modes opératoires afin de mettre en qualité les données et les **rendre facilement accessibles et exploitables**, tant pour la recherche que les parcours de santé

Les Travaux

- Tirer parti d'efforts de **mutualisation**, pour développer la réflexion sur l'exploitation de la donnée et les moyens de mise en œuvre.
- Construire une **feuille de route de projets** mobilisant des données de santé, pour les territoires.
- Exploiter et développer le **patrimoine de données** régional.
- Construire un **centre de compétences et de traitement** de la data au service de la recherche et des territoires, en tirant partie de la réglementation en matière de protection des données.
- Associer les fédérations, les URPS et les usagers à la définition et la mise en œuvre des traitements

V. Mettre en œuvre la stratégie régionale en matière de sécurité

Les Enjeux

- Assurer la **continuité de service** des activités de l'État.
- Garantir la **confiance dans le service** aux citoyens.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan:

- Réaliser les **analyses de risques** pesant sur les SI.
- **Sensibiliser et former** le personnel.
- **Sécuriser les composants** des SI et maintenir les SI en condition de sécurité.
- Penser et anticiper le **maintien en condition de sécurité** (mise à jour des correctifs de sécurité, vérification des comptes utilisateur...).
- Organiser une **gestion efficace des incidents** de sécurité, des crises et de la continuité d'activité.

V. Mettre en œuvre la stratégie régionale en matière de sécurité

Les Travaux

- Mettre en œuvre l'animation d'une **communauté des RSSI élargie au médico-social et à la ville.**
- Mettre en place **une task force régionale d'experts sécurité** issus des organisations pouvant venir en soutien lors d'un incident de sécurité.
- Mettre en œuvre un **programme d'accompagnement des organisations** de santé et du médico-social à la sécurisation de leurs architectures physiques et logiques
- Mettre en œuvre un **programme de sensibilisation et d'acculturation des professionnels** de santé aux bons usages des technologies numériques et des SI.
- Animer et coordonner d'une **démarche SSI régionale**, avec l'organisation d'une journée thématique annuelle sur la cybersécurité.
- Mettre en œuvre un **programme d'accompagnement à la conformité** au RGPD et la structuration du réseau des DPO.

VI. Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance régionale

Les Travaux

- **Un Comité d'orientation de la transformation numérique** présidé par le Directeur Général de l'ARS
 - Assure la cohérence avec les projets de la politique nationale
 - Pilotage des priorités stratégiques : priorité des services, financement, modèle économique
- **Un Comité de l'opérateur E-Santé = CA du GIP SESAN**
 - Pilote opérationnellement les projets numériques régionaux
- **Un Comité scientifique et éthique**
 - Donne un avis aux Comités sur les questions éthiques des projets
 - Donne un avis aux Comités sur les questions de bioéthique

VII. Affirmer les missions de Sesan

Mission Innov-esanté

Mener à bien des projets d'innovation digitale et organisationnelle, prototyper les services cibles avant le passage à l'échelle, garantir l'ouverture à l'écosystème externe, de la souplesse dans la gestion projet et de nouveaux partenariats.

Mission Data

Expérimentations selon les axes stratégiques du comité d'orientation et les cas d'usage de parcours de santé du territoire. Programme de travail.

Mission Industrialisation et Production

Garante des développements actuels et du passage à l'échelle des projets innovants qui capitalise sur le savoir-faire acquis.

Mission Marketing et Déploiement

Garante de l'image de marque des projets, du lancement des services et de la formation des utilisateurs, de repérer les évolutions nécessaires et savoir les prendre en compte.